

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾


Gestion flexible euro

Orientation de gestion

Ce fonds diversifié flexible investit principalement sur des supports obligataires et actions de la zone euro avec une exposition aux actions comprise entre 0% et 100%.

En complément de l'analyse fondamentale, l'équipe de gestion intègre des critères extra financiers, afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
22/12/2000

Date de lancement de la part
15/11/2005

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
ADIMTDY FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,20%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,42%

Indice de référence
33 % BofA Merrill Lynch Euro Government Index + 50 % EURO STOXX® + 17 % Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Overall

▶ Actif net du fonds	175,66 M€
▶ Actif net de la part	52,88 M€
▶ Valeur liquidative	220,32 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	1,37%	1,34%

Gérants



Magali Habets



Jean-François Fossé

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

5 ans

SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,9	6,7
▶ Couverture note ESG	99,6%	99,8%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 30/10/2020)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	8,42	7,38	1,04
1 mois	1,37	1,34	0,03
3 mois	2,89	2,37	0,52
6 mois	5,35	4,34	1,01
1 an	9,47	8,51	0,96
2 ans	24,19	21,15	3,03
3 ans	32,90	24,99	7,91
5 ans	35,96	22,93	13,03
8 ans	30,99	23,10	7,89
10 ans	41,46	31,46	9,99
Lancement	118,96	110,49	8,47

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	15,47	-0,95	8,20	-9,76	15,45	4,17	9,91	-14,35	14,27	5,36
Indice	8,23	3,16	4,24	-3,58	11,61	3,32	6,01	-15,01	10,91	4,51
Relatif	7,24	-4,11	3,96	-6,18	3,84	0,86	3,90	0,65	3,36	0,84

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	4,41	2,77	3,06	1,45	0,06	0,24	2,09	1,43
2022	-7,13	-5,96	-9,37	-8,14	-4,86	-4,46	6,95	2,98
2023	7,80	5,03	1,63	0,99	-2,57	-2,48	7,05	7,21
2024	4,03	2,64	-1,07	-1,23	3,84	3,62	-1,43	-0,51
2025	1,66	1,63	3,65	2,91	1,51	1,31	-	-

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	7,86	5,05	-8,62	-5,34	36	33	1,05	-2,51	0,84	1,03	-0,06
3 ans	8,51	6,12	-8,62	-5,34	36	33	1,33	-0,48	0,74	1,04	-0,02
5 ans	9,47	6,51	-22,07	-19,24	545	539	2,04	-0,15	0,39	1,07	-0,01
8 ans	11,15	7,07	-24,06	-19,24	243	285	2,37	-0,31	0,24	1,08	-0,02
10 ans	11,02	6,80	-24,06	-19,24	243	-	2,55	-0,17	0,26	1,08	-0,01

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle (hors liquidités)⁽⁴⁾⁽⁵⁾

En %	Fonds
Technologie	18,0
Biens et services industriels	18,0
Banques	14,1
Santé	7,2
Produits et services de consommation	7,2
Services aux collectivités	6,3
Assurance	6,0
Aliments, boissons et tabac	4,4
Produits chimiques	4,0
Construction et matériaux	3,1
Télécommunications	3,1
Energie	2,8
Automobiles et pièces	2,1
Commerce de détail	1,9
Immobilier	1,0
Voyages et loisirs	0,6
Ressources de base	0,3
OPC	-

► Répartition géographique (hors liquidités)⁽⁵⁾

En %	Fonds
France	35,3
Allemagne	22,7
Pays-Bas	17,5
Espagne	8,5
Italie	8,1
Belgique	3,1
Finlande	2,1
Suisse	1,3
Irlande	1,0
Autriche	0,6
OPC	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾⁽⁵⁾

En %	
 ASML HOLDING NV	3,3
NL Technologie	
 SAP	2,2
DE Technologie	
 SCHNEIDER ELECTRIC	1,8
FR Biens et services industriels	
 ALLIANZ	1,5
DE Assurance	
 SIEMENS N AG	1,4
DE Biens et services industriels	

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	5,1
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	94,9

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	75
Taux d'exposition actions (%)	52,5

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (5) Les valeurs présentes sur cet élément sont rebasées sur la poche.

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025

 Exposition Taux
49%

 Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds
Gouvernement souverain et assimilé	53,3
Banques	9,5
Services aux collectivités	4,2
Gouvernement quasi-souverain	3,7
Communications	2,3
Immobilier	2,2
Matériaux de base	2,1
Consommation cyclique	1,8
Assurance	1,8
Consommation Non cyclique	1,6
Biens d'équipement	1,4
Technologie	1,2
Autres financières	1,2
Transport	0,8
Courtage/Asset Managers/échanges	0,6
Autres industries	0,3
OPC	12,2

► Répartition géographique

En %	Fonds
France	24,6
Italie	13,8
Allemagne	10,3
Espagne	8,0
Belgique	4,5
Etats-Unis	4,3
Pays-Bas	4,0
Royaume-Uni	2,9
Supra-National	2,5
Portugal	2,1
Autriche	1,7
Autres Pays	9,1
OPC	12,2

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	11,9
	AA	8,8
	A	45,7
	BBB	33,5
	BB	0,1
	B	-
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	-

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	207
Rendement courant (%)	0,597
Taux actuariel (%)	1,47

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025

 Exposition Taux
 49%

 Structure du
 portefeuille

► Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior preferred unsecured	74,7
Senior non-preferred	4,9
Subordonnée T2	4,6
Subordonnée corporate	3,2
Senior secured	0,3
Autres	0,1
OPC	12,2

► Répartition par maturité (hors liquidités)⁽⁵⁾

En %	Fonds
+15 ans	11,1
10-15 ans	11,5
7-10 ans	21,8
5-7 ans	19,2
3-5 ans	15,8
1-3 ans	8,1
-1 an	0,3
OPC	12,2

► Répartition par type d'émetteur (hors liquidités)⁽⁵⁾

En %	Fonds
Government	57,0
Corporate	17,8
Financial	13,0
OPC	12,2

► 5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	
 FRANCE (REPUBLIC OF) FR	15,8
 ITALY (REPUBLIC OF) IT	11,8
 GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) DE	5,8
 SPAIN (KINGDOM OF) ES	5,1
 BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT OF) BE	2,5

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %	
BNPP EASY AGG BD SRI... OPC	4,4
BNPP EASY HY SRI F... OPC	1,6
 GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 04/07/44 DE Gouvernement souverain et assimilé	1,5
 FRANCE (REPUBLIC OF) 25/05/35 FR Gouvernement souverain et assimilé	1,4
 FRANCE (REPUBLIC OF) 25/05/40 FR Gouvernement souverain et assimilé	1,4

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025



► Commentaire de gestion

Les taux d'intérêt s'orientent à la baisse en octobre dans un contexte de remontée de l'aversion pour le risque due à différents facteurs : le shutdown de l'administration américaine, la nervosité entre la Chine et les Etats-Unis autour des questions commerciales, l'instabilité politique en France.

Le « shutdown » a notamment pour conséquence la non-publication de certaines statistiques essentielles pour éclairer les investisseurs sur la situation économique aux Etats-Unis, à commencer par le marché de l'emploi.

Côté géopolitique, les positions se durcissent entre les deux premières puissances en amont d'une rencontre prévue entre Xi Jinping et Donald Trump. La Chine impose des restrictions aux exportations de terres rares, fondamentales pour l'industrie américaine et la technologie. En représailles, Donald Trump menace d'augmenter les droits de douanes sur les importations chinoises. La carte de l'apaisement est finalement jouée en fin de mois.

En Europe, l'instabilité politique en France domine les débats, mais l'annonce de la suspension de la réforme des retraites de 2023 permet l'ouverture des débats au Parlement sur la constitution d'un budget. Aussi, malgré la dégradation surprise de S&P le 17/11 (annonce initialement prévue pour fin novembre), le spread OAT/BUND est au resserrement sur le mois (-4bps).

De son côté, l'Allemagne dévoile son projet de budget à la Commission Européenne. Il prévoit une nette augmentation du déficit justifiée les décisions de plans de relances prises par M. Merz en mars. Ainsi, l'Allemagne prévoit un déficit à 3.25% en 2025 puis 4.75% en 2026 avant de revenir à 4.25% en 2027. A ce stade, certains investisseurs restent dubitatifs sur la capacité de délivrance des plans de relance et d'investissement à ce rythme.

Du côté des politiques monétaires, la BCE confirme le maintien de sa politique monétaire inchangé. En conférence de presse, Mme Lagarde a considéré que les taux directeurs étaient à leur « bonne position ». Par ailleurs, elle estime que les risques qui peuvent peser à la baisse sur la croissance se sont quelque peu atténués.

De l'autre côté de l'Atlantique, la FED a baissé ses taux d'un quart de point, comme attendu par les marchés. L'unanimité n'a cependant pas été de mise avec deux dissidents : l'un en faveur d'une baisse de 50bps et l'autre pour un statut quo. En conférence de presse, M. Powell a reconnu que le FOMC était de plus en plus divisé et que la décision qui sera prise en décembre est tout sauf écrite.

Dans ce contexte, le Bund allemand recule de 7bps sur le mois (2.64%), l'OAT de 12bps (3.42%) et l'Italie continue d'afficher la meilleure performance de la Zone Euro avec une baisse de -14bps (3.40%).

Côté gestion, le recul de taux nous a permis de ramener la sensibilité du portefeuille au niveau de celui de l'indice. Nous avons commencé le mois avec un positionnement long de +0.6 année. La réduction s'est principalement faite sur la courbe italienne.

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	22/12/2000
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Aplitec
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	10:00
Limite de rachat	10:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	10000000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

DÉLAI DE RECOURS

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

OFI Invest ESG Dynamique Euro Part XI

FR0000970097

31/10/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.